



Traverses
en psychiatrie

TRAVERSES

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général



Traverses est une association ouverte à tous ceux que la maladie mentale, la souffrance psychique - notamment liée aux diverses formes d'exclusion - préoccupent, du fait de leur profession, leurs engagements, leur souci de l'humain, leur intérêt pour l'Évangile.

Pour assurer sa liberté de recherche et de parole, **Traverses en psychiatrie** est indépendante de toute tutelle institutionnelle.

Elle veut être un lieu

- de formation,
- de confrontation,
- de questionnement des institutions et de dialogue entre elles.

Pour réaliser ces objectifs, Traverses

- invite ses membres à constituer, au plan local et régional, des groupes de travail,
- organise des formations nationales,
- édite la revue *Souffles*,
- anime un site : <http://traversesenpsychiatrie.fr>
- est disponible à toute relation avec les institutions, mouvements et groupes dont les préoccupations rejoignent les siennes.

Conseil d'administration de Traverses

Présidente	Martine Charlery, psychiatre
Vice-présidents	Jean-Daniel Hubert, psychanalyste Catherine Vrignon, psychologue
Secrétaire	Jean-Claude Lemerrier, aumônier en psychiatrie
Trésorière	Patricia Mugnier
Membres	Anne Papin, assistante sociale en psychiatrie Bernadette Roy-Jacquey, psychiatre

Siège de l'association : 28, avenue Jeanne d'Arc, 49100 Angers



Traverses
en psychiatrie

TRAVERSES

en psychiatrie et autres lieux, qu'en est-il de l'humain ?

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général



Modules de formation



Module de formation A **Attention à la folie !**

Jeudi 21 et vendredi 22 février 2019
NANTES



Module de formation B
Nos pratiques à l'épreuve du corps
Jeudi 19 et vendredi 20 mars 2020
LYON



Module de formation C
Nos pratiques à l'épreuve des différentes cultures
Février 2021

Contact : Patricia Mugnier (06.63.34.53.86) - traversesenpsychiatrie@yahoo.fr
15, place de la Ferrandière, 69003 Lyon

Description de l'offre de formation et des compétences visées

1-Intitulé

Développement de la professionnalisation de la présence auprès des personnes souffrant de troubles mentaux, par l'organisation de stages proposés par l'association ou construits « sur mesure » en réponse à la demande d'une institution.

2-Objectifs pédagogiques

Les participants sont invités à améliorer leur capacité à entrer en contact et à soutenir une relation d'aide avec les personnes souffrant de troubles psychiques, que ce soit en institution psychiatrique ou dans les lieux d'inclusion sociale. Ceci suppose d'intégrer les spécificités de la relation avec ce public particulier, et en particulier de leurs effets sur les interlocuteurs, mais aussi les spécificités du milieu psychiatrique ; ceci suppose également d'acquérir une meilleure posture dans le travail d'équipe, toujours requis et en même temps mis à l'épreuve par la pratique auprès de ce public.

3-Publics visés

Les membres - salariés ou bénévoles - des équipes d'aumônerie hospitalière, les soignants dans les services accueillant des personnes malades mentales.

4-Prérequis

Être en contact effectif avec les personnes malades mentales dans l'exercice de la mission pastorale ou profession, quel que soit le type ou le niveau de la formation antérieure (théorique ou clinique). Être prêt à un travail d'exposé de son expérience propre, de réflexion et d'analyse sur sa pratique, dans le cadre d'un groupe restreint.

5-Moyens pédagogiques et d'encadrement

Un thème permet d'orienter la réflexion sur un aspect particulier de la pratique en psychiatrie; il est proposé à la réflexion des participants en amont de la formation, dans une plaquette détaillée et par le canal de la revue de l'association (« Souffles »), et parfois par des textes adressés avant le stage. Le travail s'effectue en groupes restreints, à partir d'expériences professionnelles.

Des mises en situation sont réalisées avec des techniques d'expression utilisant des médiations verbales et non-verbales.

Le travail groupal vise à identifier la complexité des situations cliniques, des enjeux relationnels et institutionnels, et à en mener l'analyse, pour redonner à chacun les moyens de la mise en œuvre de ses connaissances au service des patients. Des rencontres plus ponctuelles en assemblée plénière consolident les axes essentiels retenus.

Des apports théoriques venant des sciences humaines et de la psychiatrie sont dispensés par les encadrants au fil du stage, et souvent par une conférence pendant une séquence du stage, pour éclairer les enjeux du thème, et une bibliographie est fournie.

La possibilité de contacts individuels avec les encadrants est indiquée aux participants qui peuvent en éprouver le besoin pendant le déroulé de la formation.

6-L'encadrement

L'encadrement est assuré par une équipe d'animateurs eux-mêmes exerçant dans le domaine de la santé mentale, et formés, de façon continue, à la méthode de travail groupal utilisée.

Les groupes de travail, de 8 à 10 personnes, sont encadrés par un binôme composé d'un professionnel (psychologue, psychiatre, psychanalyste) et d'un membre d'équipe d'aumônerie, pour intégrer tous les aspects des problématiques abordées.

7-Evaluation

Les encadrants se réunissent après chaque séance de travail groupal pour apprécier la progression des participants et analyser les difficultés éventuelles.

Un bilan écrit est demandé à chaque participant à distance de la formation, outre l'évaluation rapide, portant plus sur le cadre et la formalisation, réalisée à l'issue de chaque stage.

Une réflexion régulière est menée avec les institutions demandeuses.

8-Durée et déroulé de la formation

Les séquences de formation se déroulent sous forme de stages de 1 à 3 jours, proposés régulièrement aux publics visés.